

FEE Bât* « RENO Perf. » : Module

Mise en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants

*Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment



ENJEUX

Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique et mettre en œuvre des systèmes de ventilation dans des bâtiments existants, conforme aux évolutions réglementaires.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Repérer les sources de polluants et identifier les grands principes de ventilation et technologies associées ;
- Repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la ventilation mécanique et mettre en œuvre les moyens pour les éviter ;
- Respecter les exigences réglementaires ;
- Appliquer les bonnes pratiques de conception et les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés ;
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux ;
- Vérifier, contrôler et mettre en service son installation ;
- Identifier et intégrer les aides financières existantes en fonction de la situation et du revenu fiscal du client.

PUBLIC

Chefs d'entreprise, artisans, techniciens, conducteurs de travaux, personnel de chantier, Référent technique « RGE » de l'entreprise ; ...

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux de son métier.

MÉTHODES

Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique...

En distanciel : « Utilisation du logiciel de Visioconférence Microsoft TEAMS® permettant les échanges oraux et mise à disposition d'un « chat room » pour les questions. Une assistance technique disponible par téléphone pour vous aider en cas de difficulté ».

ANIMATION

Formateur spécialiste de la rénovation énergétique du bâtiment et habilité RENO Perf par CERTIBAT

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 15

À PREVOIR / A NOTER

En présentiel : Prévoir un ordinateur (ou une tablette) avec un accès à une boîte mail pour le passage du QCM « RGE**.

En distanciel : Prévoir un ordinateur (ou une tablette) équipé d'un micro et d'une caméra et une connexion internet haut débit.

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le **contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE**) relatif aux connaissances** attendues à compter du 1^{er} octobre 2025. La réussite de ce QCM RGE** est une des conditions d'accès au signe RGE** (24/30 minimum).

***Reconnu Garant de l'Environnement*

STAGE INTRA

Formation réalisable dans votre entreprise.

PROGRAMME : 1 journée (7 + 1 heure de QCM)

Pourquoi ventile-t-on ?

- Repérer les sources de polluants ;
- Identifier les grands principes de ventilation et technologies associées.

Comprendre et repérer les principaux écarts et pathologies observés en lien avec la catégorie de travaux.

Eviter les principaux écarts et pathologies observés par la conception et la mise en œuvre d'une installation de ventilation performante :

- Respecter les exigences réglementaires ;
- Appliquer les bonnes pratiques de conception en vue d'éviter les principaux écarts et pathologies observés ;
- Appliquer les principales règles de dimensionnement et mise en œuvre en vue de traiter les points singuliers et éviter les écarts et contre-performances ;
- Anticiper et gérer les interfaces en conception ;
- Gérer les interfaces et l'ordonnancement des travaux.

Vérification, réception, mise en service et entretien de l'installation :

- Vérifier et contrôler le bon fonctionnement de l'installation ;
- Mettre en service le système de ventilation mécanique ;
- Expliquer l'intérêt d'entretenir son installation à son client.

Savoir conseiller son client et réaliser une offre intégrant les aides financières en fonction de la situation et revenu fiscal du client.

QCM de contrôle des connaissances. (un seul passage à l'issue de la formation – tout test additionnel sera facturé 60 € NT supplémentaires), Le passage du QCM est obligatoirement en présentiel.

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.

Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.

En distanciel : Supports de travail, ressources complémentaires et attestation de formation transmis en format numérique.

Questionnaire d'évaluation à compléter via Microsoft Forms

PRIX : 285 € Net de Taxe / stagiaire

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment

40 Rue du Bignon, Immeuble Delta 6, 35510 CESSON SEVIGNE – SIRET 352 013 486 00043 – NDA : 533502544 35

Tél. 02 99 85 51 21 – contact@arfab-formation.fr – www.arfab-formation.fr